

2024-2028

PLAN DE DÉVELOPPEMENT



**COMITÉ RÉGIONAL
BRETAGNE**

”

*Agir en cohérence,
Fixer des échéances,
Prévoir les évaluations.*

ÉDITO

AVANT-PROPOS DE JEAN CHÉNOT, PRÉSIDENT DU COMITÉ RÉGIONAL

Quelques éléments statistiques 2024-2025 du comité régional Bretagne FSCF

- 114 associations affiliées (8,8% du total national FSCF)
- 10 002 licences (7,2%)
 - 32% en compétition individuelle (gymnastique, GR, twirling...)
 - 38% en loisir
 - 12% en sport collectif (basket, volley)
 - 14% dans le domaine culturel (musique, théâtre, danse...)
 - 10% en petite enfance
 - 49% de 7-18 ans
 - 83% de licences féminines
- 895 cartes ponctuelles (stagiaires BAFA-BAFD, séjours vacances)

Le plan de développement régional (PDR) : un programme d'action pour 2024-2028

En concevant son plan de développement, le comité régional Bretagne FSCF a défini les grandes orientations pour la période 2024-2028 (jusqu'à l'été 2029 compte tenu de la saisonnalité sportive et culturelle). Il permettra d'agir en cohérence, de fixer des échéances, de prévoir les évaluations.

Un PDR en référence au projet éducatif de la FSCF

La Fédération Sportive et Culturelle de France est une fédération affinitaire humaniste, d'inspiration chrétienne, ouverte à tous et qui, dans ses diverses actions, place l'Homme au centre de ses préoccupations. Au travers des activités et des actions qu'elle propose, elle vise à l'épanouissement harmonieux de la personne dans toutes ses dimensions. La fédération privilégie une vie associative propice au vivre ensemble et à la convivialité, sources de plaisir et de joie partagée. Dans cet esprit, la fédération fonde ses objectifs éducatifs essentiellement sur l'ouverture, le respect, l'autonomie, la solidarité et la responsabilité.

Un PDR en cohérence avec le plan de développement fédéral (PDF)

Le plan de développement fédéral 2024-2028 a été adopté lors du congrès électif de novembre 2024 à Troyes. Articulé en intentions, actions et objectifs, il a aussi été conçu pour aider les comités régionaux et départementaux dans l'élaboration de leur propre plan de développement territorial, avec leurs spécificités, mais dans la cohérence du projet commun.

Le plan de développement du CR Bretagne reprend les cinq intentions fédérales :

- Un projet sportif et culturel valorisé et reconnu
- Poursuivre et dynamiser l'accompagnement territorial
- Une offre d'activités et de pratiques pour accueillir plus de public
- La formation des acteurs fédéraux, un enjeu d'avenir et de pérennité
- Une responsabilité sociale et sociétale au cœur de l'engagement fédéral

Sur les 35 actions du PDF, 27 ont trouvé place dans le PDR Bretagne, soit en l'état, soit en adaptant contenu et formulation.

Un PDR élaboré par l'ensemble des acteurs du CR

La conception du PDR a fait l'objet d'un travail collectif de réflexion et d'écriture : membres du conseil d'administration élu fin 2024 et des commissions d'activité renouvelées en 2025, agents de développement. La Direction Technique Nationale a également apporté son concours et son expertise.

Un PDR co-construit avec les CD

Par l'utilisation d'un outil commun et collaboratif et par la tenue de réunions de concertation, le comité régional, dans son rôle de coordination, a rempli la mission de réaliser un PDR co-construit avec les comités départementaux. « Faire Fédération » prend ici tout son sens.

Un PDR se traduisant en applications concrètes

En complément de ce document de présentation, le comité régional a établi pour chaque objectif un ordre de priorité, un échéancier, un pilotage humain, et a proposé des mises en application concrètes.

Et maintenant...

Document de référence, le PDR sera un guide de l'action régionale pour les années à venir.

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont pris part à son élaboration.

Et maintenant, à nous tous de le mettre en application.

Jean CHÉNOT

INTENTION 01

07 UN PROJET SPORTIF ET CULTUREL VALORISÉ ET RECONNU

- 08 ACTION 1 | Améliorer les outils de communication à destination des structures affiliées
- 08 ACTION 2 | Optimiser l'expérience utilisateur au sein des outils digitaux de la fédération
- 08 ACTION 3 | Développer la communication en direct avec les licenciés
- 09 ACTION 4 | Accroître le sentiment d'appartenance à la fédération de nos différents publics sur le territoire
- 09 ACTION 5 | Améliorer la visibilité de la fédération auprès d'une cible externe
- 09 ACTION 6 | Développer la présence de la fédération dans les différents réseaux institutionnels

INTENTION 02

11 POURSUITE D'UN ACCOMPAGNEMENT TERRITORIAL DYNAMIQUE

- 12 ACTION 1 | Redéfinir les rôles et les missions du comité régional et des comités départementaux
- 12 ACTION 2 | Formaliser les missions pour les élus et les nommés du comité régional et des comités départementaux
- 12 ACTION 3 | S'appuyer sur le diagnostic territorial réalisé pour formaliser le plan de développement régional (incluant les comités départementaux)
- 13 ACTION 4 | Développer l'échange de bonnes pratiques entre les structures territoriales favorisant le développement de synergies
- 13 ACTION 5 | Créer des outils pour améliorer l'accompagnement des associations dans leur développement
- 13 ACTION 6 | Apporter un appui technique aux structures départementales et locales pour répondre aux appels à projet

INTENTION 03

15 UNE OFFRE D'ACTIVITÉS ET DE PRATIQUES POUR ACCUEILLIR PLUS DE PUBLIC

- 16 **ACTION 1** | Redéfinir les rôles et les missions des commissions régionales et de leurs membres
- 16 **ACTION 2** | Diversifier la pratique événementielle de la fédération sur le territoire breton
- 16 **ACTION 3** | Créer une stratégie de développement autour de la pratique non-compétitive
- 16 **ACTION 4** | Créer une stratégie de développement autour des pratiques culturelles
- 17 **ACTION 5** | Affirmer la position d'acteur majeur de la fédération dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation populaire
- 17 **ACTION 6** | Décloisonner les activités via les manifestations en proposant des événements de plusieurs activités
- 17 **ACTION 7** | Développer l'offre de séjours pour nos publics (adhérents) et créer un réseau d'emploi pour nos diplômés BAFA

INTENTION 04

19 LA FORMATION DES ACTEURS FÉDÉRAUX, UN ENJEU D'AVENIR ET DE PÉRENNITÉ

- 20 **ACTION 1** | Accompagner les membres de commissions régionales pour leur permettre de remplir leurs rôles et missions de développement de leur activité
- 20 **ACTION 2** | Étendre les formations initiales à tous les animateurs d'activités, juges, arbitres, jurés et assurer une poursuite d'acquisition et de développement de compétences en continu
- 21 **ACTION 3** | Renforcer l'offre de formation régionale dans sa globalité
- 21 **ACTION 4** | Diffuser l'offre de formation à destination des dirigeants d'association

INTENTION 05

23 UNE RESPONSABILITÉ SOCIALE ET SOCIÉTALE AU COEUR DE L'ENGAGEMENT FÉDÉRAL

- 24 **ACTION 1** | Intégrer la thématique de la responsabilité sociétale des organisations (RSO) comme culture commune dans chaque commission, groupe, projet, action, structure territoriale et association
- 24 **ACTION 2** | Diffuser les messages/actions en faveur de la responsabilité sociétale des organisations et accentuer l'accompagnement territorial en la matière
- 25 **ACTION 3** | Valoriser l'impact social de la fédération et de ses réseaux dans les domaines de la prévention des violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS), de l'accueil des personnes en situation de handicap, de la non-spécialisation, de l'insertion par et dans le sport, etc.
- 25 **ACTION 4** | Devenir un comité promoteur de santé



INTENTION 01

UN PROJET SPORTIF ET CULTUREL VALORISÉ ET RECONNU

La richesse du projet fédéral nécessite d'être mise plus en valeur tant à l'interne qu'à l'externe. Notre démarche d'ouverture et d'inclusion, relayée par les structures territoriales en accompagnement des actions de proximité des associations affiliées doit être une priorité qui conduit à une meilleure reconnaissance de notre présence dans le tissu sportif et culturel national. En développant les outils d'une communication interne et externe et en créant une stratégie événementielle à tous les niveaux, la fédération fournira à tous ses acteurs les moyens d'une visibilité de son projet ouvert à tous.

(Plan de Développement Fédéral)



ACTION 1

AMÉLIORER LES OUTILS DE COMMUNICATION À DESTINATION DES STRUCTURES AFFILIÉES

OBJECTIFS

- > Développer une communication externe dynamique, régulière et valorisante pour les associations.
- > Construire une communication interne cohérente, ciblée et utile pour les associations.

ACTION 2

OPTIMISER L'EXPÉRIENCE UTILISATEUR AU SEIN DES OUTILS DIGITAUX DE LA FÉDÉRATION

OBJECTIF

- > Accompagner les acteurs du territoire (associations, comités départementaux, membres de commissions...) dans l'utilisation des outils mis à disposition (adagio, site internet...).

ACTION 3

DÉVELOPPER LA COMMUNICATION EN DIRECT AVEC LES LICENCIÉS

OBJECTIFS

- > Valoriser les activités fédérales auprès de nos licenciés bretons.
- > Améliorer la fidélisation avec du contenu utile et inspirant.

ACTION 4

ACCROÎTRE LE SENTIMENT D'APPARTENANCE À LA FÉDÉRATION DE NOS DIFFÉRENTS PUBLICS SUR LE TERRITOIRE

OBJECTIFS

- > Renforcer le sentiment d'appartenance à la fédération en Bretagne auprès des licenciés, notamment lors des manifestations (récompenses avec le logo fédéral, goodies à l'image de la fédération...).
- > Relayer et adapter les documents fédéraux qui vulgarisent et simplifient la présentation de la fédération pour mieux communiquer lorsque l'on est dirigeant.

ACTION 5

AMÉLIORER LA VISIBILITÉ DE LA FÉDÉRATION AUPRÈS D'UNE CIBLE EXTERNE

OBJECTIFS

- > Mettre en avant les activités de la fédération par du contenu de qualité (digital, impressions...).
- > Développer une communication directe et événementielle par la présence humaine et numérique lors de nos événements.

ACTION 6

DÉVELOPPER LA PRÉSENCE DE LA FÉDÉRATION DANS LES DIFFÉRENTS RÉSEAUX INSTITUTIONNELS

OBJECTIF

- > Renforcer la visibilité et la légitimité du comité régional au sein des réseaux institutionnels régionaux, départementaux et locaux, en valorisant son identité de fédération affinitaire multi-activités et son utilité sociale dans le tissu associatif breton.



INTENTION 02

POURSUITE D'UN ACCOMPAGNEMENT TERRITORIAL DYNAMIQUE

Le développement fédéral ne peut s'envisager qu'avec un fort engagement des structures déconcentrées de la fédération à savoir ses comités régionaux et ses comités départementaux. La mise en place d'une organisation claire et efficace de ces structures, le renforcement de leur coordination et la coopération entre les différentes strates de la fédération permettront d'atteindre les objectifs en matière de notoriété, de mise en œuvre de l'objet social, d'affiliation et adhésion. Soutenir les structures fédérales en les accompagnant dans leur structuration et leur développement est une priorité. Il est nécessaire de favoriser les liens de proximité avec les associations mais aussi avec tous les acteurs institutionnels devant être au cœur du développement pour répondre aux attentes, promouvoir et financer les actions. Des moyens d'accompagnement sont déjà mobilisés, les besoins spécifiques des territoires peuvent faire l'objet de conventionnement pour contribuer au développement fédéral sur tout le territoire.

(Plan de Développement Fédéral)



ACTION 1

REDÉFINIR LES RÔLES ET LES MISSIONS DU COMITÉ RÉGIONAL ET DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

OBJECTIFS

- > Adapter le référentiel national à la réalité bretonne (ex: place du secteur JEP).
- > Créer un document précisant rôles et missions des structures bretonnes, identifiant les interlocuteurs à privilégier.

ACTION 2

FORMALISER LES MISSIONS POUR LES ÉLUS ET LES NOMMÉS DU COMITÉ RÉGIONAL ET DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

OBJECTIFS

- > Identifier les rôles et missions des pôles.
- > Identifier les rôles et missions des commissions régionales d'activités.
- > Accompagner les comités départementaux dans des démarches similaires pour leurs élus et nommés.

ACTION 3

S'APPUYER SUR LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL RÉALISÉ POUR FORMALISER LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (INCLUANT LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX)

OBJECTIFS

- > Établir un plan de développement régional, en impliquant élus, nommés, salariés, et en facilitant la mise en cohérence avec les plans de développement départementaux.
- > Participer avec l'échelon fédéral à l'établissement d'une nouvelle convention d'objectifs pour le comité régional, en particulier dans sa mission de coordination des comités départementaux.
- > Mettre en application le plan de développement régional et l'évaluer régulièrement.
- > Accompagner les comités départementaux dans la conduite et l'évaluation de leur plan de développement.

ACTION 4

DÉVELOPPER L'ÉCHANGE DE BONNES PRATIQUES ENTRE LES STRUCTURES TERRITORIALES FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT DE SYNERGIES

OBJECTIF

> Structurer et établir un réseau régional d'expertise et de coopération entre le comité régional et les comités départementaux pour renforcer la dynamique collective.

ACTION 5

CRÉER DES OUTILS POUR AMÉLIORER L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS DANS LEUR DÉVELOPPEMENT

OBJECTIF

> Concevoir des outils utiles à destination des associations pour faciliter leur développement ou adapter à nos réalités territoriales les outils créés par l'échelon fédéral, notamment dans la recherche et l'accompagnement des bénévoles.

ACTION 6

APPORTER UN APPUI TECHNIQUE AUX STRUCTURES DÉPARTEMENTALES ET LOCALES POUR RÉPONDRE AUX APPELS À PROJETS

OBJECTIF

> Faciliter l'accès aux aides de financement destinées aux structures départementales et locales et les accompagner dans leurs démarches.



INTENTION 03

UNE OFFRE D'ACTIVITÉS ET DE PRATIQUES POUR ACCUEILLIR PLUS DE PUBLIC

L'offre d'activités de la fédération est conséquente, sa déclinaison sous les diverses formes de pratique attendues par le public doit permettre de favoriser la pratique sportive ou culturelle d'un plus grand nombre. Les besoins de pratique vont en progressant, et la pratique en association permet d'ajouter ce qui constitue un lien social fort, indispensable face à l'évolution de la société. La fédération, par une action forte dans le développement des pratiques autour de son projet éducatif, doit imaginer les nouvelles structurations associatives, mutualisations et essaimages, qui permettront d'accueillir plus de public.

(Plan de Développement Fédéral)



ACTION 1

REDÉFINIR LES RÔLES ET LES MISSIONS DES COMMISSIONS RÉGIONALES ET DE LEURS MEMBRES

OBJECTIF

> Mettre à disposition des commissions régionales des outils facilitant la mise en œuvre de la politique du comité régional Bretagne.

ACTION 2

DIVERSIFIER LA PRATIQUE ÉVÉNEMENTIELLE DE LA FÉDÉRATION SUR LE TERRITOIRE BRETON

OBJECTIF

> Organiser de nouveaux événements en diversifiant la pratique (digitalisation, multi-activité), les catégories (open, loisir, découverte, intergénérationnel) et l'accessibilité. Cela peut inclure des collaborations avec d'autres fédérations/associations/structures.

ACTION 3

CRÉER UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT AUTOUR DE LA PRATIQUE NON-COMPÉTITIVE

OBJECTIFS

- > Valoriser le plaisir et la pratique collective avant la performance.
- > Intégrer la pratique non-compétitive au cœur de nos commissions.
- > Créer une offre de manifestation à but non-compétitif.

ACTION 4

CRÉER UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT AUTOUR DES PRATIQUES CULTURELLES

OBJECTIF

> Élaborer une stratégie d'accompagnement et de valorisation des associations culturelles en lien avec leurs besoins.

ACTION 5

AFFIRMER LA POSITION D'ACTEUR MAJEUR DE LA FÉDÉRATION DANS LE DOMAINE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

OBJECTIF

> Mettre en place des actions de jeunesse et d'éducation populaire sur le territoire en :

- S'appuyant sur les activités fédérales qui permettent un décroisement et un développement transversal ;
- Envisageant une coordination et une mutualisation des projets pour renforcer la cohérence et la visibilité de l'offre jeunesse régionale ;
- Formant et accompagnant les encadrants jeunesse ;
- Renforçant les partenariats avec les acteurs institutionnels et associatifs.

ACTION 6

DÉCLOISONNER LES ACTIVITÉS VIA LES MANIFESTATIONS EN PROPOSANT DES ÉVÉNEMENTS DE PLUSIEURS ACTIVITÉS

OBJECTIFS

> Créer des passerelles entre pratiques pour favoriser l'échange et l'ouverture.

> Inviter d'autres disciplines dans les événements locaux afin d'élargir la curiosité et le sentiment d'appartenance.

> Envisager la mise en place d'une manifestation inter-activité.

ACTION 7

DÉVELOPPER L'OFFRE DE SÉJOURS POUR NOS PUBLICS (ADHÉRENTS) ET CRÉER UN RÉSEAU D'EMPLOI POUR NOS DIPLÔMÉS BAF

OBJECTIFS

> Développer une offre de séjours diversifiée, accessible et adaptée pour les licenciés bretons.

> Offrir des opportunités d'encadrement à nos stagiaires et diplômés.



INTENTION 04

LA FORMATION DES ACTEURS FÉDÉRAUX, UN ENJEU D'AVENIR ET DE PÉRENNITÉ

Au fil de son histoire, la fédération s'est développée, structurée, adaptée à son temps grâce à l'engagement associatif de sa communauté. Ce sont ces ressources humaines, tant sur les territoires qu'au sein des activités, qui font vivre le projet éducatif de la fédération et ses valeurs. Pour cela, la fédération a toujours placé la formation, au centre de sa stratégie de développement. Accompagner les bénévoles vers une meilleure connaissance et compréhension de la fédération, de son fonctionnement, leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences, qui seront mises au profit des associations et des territoires sont des enjeux majeurs de cette nouvelle mandature. Ces « forces vives » doivent pouvoir s'épanouir, monter en compétences au sein de la fédération, ce qui renforcera le sentiment d'appartenance et d'engagement.

(Plan de Développement Fédéral)



ACTION 1

ACCOMPAGNER LES MEMBRES DE COMMISSIONS RÉGIONALES POUR LEUR PERMETTRE DE REMPLIR LEURS RÔLES ET MISSIONS DE DÉVELOPPEMENT DE LEUR ACTIVITÉ

OBJECTIF

> Accompagner les responsables de commissions dans leur rôle de managers d'équipe et dans le développement de leur activité.

ACTION 2

ÉTENDRE LES FORMATIONS INITIALES À TOUS LES ANIMATEURS D'ACTIVITÉS, JUGES, ARBITRES, JURÉS ET ASSURER UNE POURSUITE D'ACQUISITION ET DE DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES EN CONTINU

OBJECTIFS

- > Promouvoir les initiatives fédérales en termes de formation et en assurer le relais local.
- > Mettre en place des actions régionales de formation.
- > Accompagner les comités départementaux dans leurs projets de mise en place de formations.

ACTION 3

RENFORCER L'OFFRE DE FORMATION RÉGIONALE DANS SA GLOBALITÉ

OBJECTIFS

- > Intensifier et diversifier la proposition de formation en Bretagne.
- > Améliorer et optimiser la communication, l'accessibilité et la visibilité de l'offre de formation pour les licenciés bretons.
- > Mobiliser les commissions territoriales sur l'importance stratégique de la formation et les soutenir opérationnellement dans la mise en œuvre des formations.
- > Assurer un relais efficace entre le comité régional et les échelons départementaux pour une diffusion homogène de l'offre de formation.

ACTION 4

DÉVELOPPER L'OFFRE DE FORMATION À DESTINATION DES DIRIGEANTS D'ASSOCIATIONS

OBJECTIF

- > Assurer la mise en œuvre de l'offre de formation nationale auprès des dirigeants associatifs.



INTENTION 05

UNE RESPONSABILITÉ SOCIALE ET SOCIÉTALE AU COEUR DE L'ENGAGEMENT FÉDÉRAL

Dans une volonté d'être socialement plus responsable, la fédération s'engage à promouvoir des pratiques éthiques, inclusives et durables dans l'ensemble de ses activités. Cela implique de réduire son impact environnemental, de lutter contre toute forme de violence et d'exclusion, d'œuvrer pour la santé physique, mentale, sociale de tout un chacun. En tant qu'actrice du monde sportif et culturel, la fédération ne peut se détacher de la responsabilité qu'elle porte à répondre aux enjeux d'une société et d'un environnement en constante évolution. C'est pourquoi la formation à ces enjeux pour les acteurs fédéraux à tous les échelons et la promotion des démarches d'engagement vertueuses, entre autres, sont des objectifs incontournables pour cette mandature.

(Plan de Développement Fédéral)



ACTION 1

INTÉGRER LA THÉMATIQUE DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS (RSO) COMME CULTURE COMMUNE DANS CHAQUE COMMISSION, GROUPE, PROJET, ACTION, STRUCTURE TERRITORIALE ET ASSOCIATION

OBJECTIFS

- > Intégrer les processus inhérents à la RSO dans tous les projets, événements, démarches, actions, portés par les acteurs territoriaux.
- > Informer l'ensemble des membres (élus et nommés), des bénévoles et des salariés du comité régional aux enjeux de la RSO.
- > Inscrire le comité dans une démarche RSO en adhérant aux dispositifs existants (charte CROS, charte fédérale...) et en veillant au respect effectif des engagements pris.

ACTION 2

DIFFUSER LES MESSAGES/ACTIONS EN FAVEUR DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS ET ACCENTUER L'ACCOMPAGNEMENT TERRITORIAL EN LA MATIÈRE

OBJECTIFS

- > Valoriser, diffuser, promouvoir les actions vertueuses existantes pour en faire des exemples et favoriser l'engagement de nouveaux acteurs.
- > Accompagner tous les porteurs de projet à intégrer de manière automatique la démarche RSO en lien avec les directives régionales.

ACTION 3

VALORISER L'IMPACT SOCIAL DE LA FÉDÉRATION ET DE SES RÉSEAUX DANS LES DOMAINES DE LA PRÉVENTION DES VIOLENCES ET HARCÈLEMENT SEXISTES ET SEXUELS (VHSS), DE L'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, DE LA NON-SPÉCIALISATION, DE L'INSERTION PAR ET DANS LE SPORT, ETC.

OBJECTIFS

- > Renforcer le positionnement régional de la lutte contre les VHSS et toute autre forme de violence et de harcèlement.
- > Encourager les collaborations avec les structures expertes dans le domaine du handicap.
- > Sensibiliser les familles, clubs et associations au concept de non-spécialisation et outiller les associations et comités départementaux en ce sens.
- > Initier et structurer une politique régionale d'insertion par le sport.

ACTION 4

DEVENIR UN COMITÉ PROMOTEUR DE SANTÉ

OBJECTIFS

- > Engager le comité dans le dispositif national et devenir un comité promoteur de santé.
- > Accompagner nos activités et nos offres de service à devenir promotrices de santé.
- > Accompagner nos associations et les comités départementaux dans la démarche de promotion de santé.

MES NOTES

[illegible]



**COMITÉ RÉGIONAL
BRETAGNE**

**Vivons ensemble
l'expérience sport et culture !**

**Fédération Sportive et Culturelle de France
Comité Régional Bretagne**

19 rue du Hil • 35230 • Noyal-Châtillon-sur-Seiche
T +33(0) 2 97 42 60 96
contact@fscf-bretagne.fr



[@fscf.bretagne](https://www.instagram.com/fscf.bretagne)

